



## Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

27 | Printemps 2022

Varia

---

# Entrée dans des pratiques prostitutionnelles d'adolescentes nouvellement placées en foyer : analyse des interactions et facteurs favorisants

*Entry into prostitution practices by adolescent girls newly placed in shelters:  
analysis of interactions and facilitating factors*

*La entrada en la prostitución de las adolescentes recién ingresadas en centros de  
acogida: análisis de las interacciones y de los factores facilitadores*

Hélène Frithmann et Nathalie Gavens

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sejed/11469>

ISSN : 1953-8375

### Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

### Référence électronique

Hélène Frithmann et Nathalie Gavens, « Entrée dans des pratiques prostitutionnelles d'adolescentes nouvellement placées en foyer : analyse des interactions et facteurs favorisants », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], 27 | Printemps 2022, mis en ligne le 01 septembre 2022, consulté le 12 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/11469>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Entrée dans des pratiques prostitutionnelles d'adolescentes nouvellement placées en foyer : analyse des interactions et facteurs favorisant

*Entry into prostitution practices by adolescent girls newly placed in shelters: analysis of interactions and facilitating factors*

*La entrada en la prostitución de las adolescentes recién ingresadas en centros de acogida: análisis de las interacciones y de los factores facilitadores*

**Hélène Frithmann et Nathalie Gavens**

---

## Introduction

- 1 La présente étude porte sur l'analyse des facteurs de risques pouvant conduire des adolescentes nouvellement placées en foyer à entrer dans des pratiques de prostitution. Cette problématique présente dans les établissements de la protection de l'enfance (Picherot, Balençon, Bailhache, Champrenault et Charbonnier, 2021) est peu traitée dans la littérature (Dupont, Pohu, Clochiatti et Gorgiard, 2021) et les éducateurs ne sont pas toujours armés pour donner des réponses adaptées à ces faits (Trellet-Florès, 2002). C'est la raison pour laquelle nous allons observer et analyser dans cet article l'entrée dans la pratique prostitutionnelle des mineures placées, nouvellement arrivées dans l'établissement, et les dynamiques qui voient le jour et qui les conduisent à cette situation.

## La prostitution des mineurs en France

- 2 La prostitution des mineurs en France est une thématique mal connue du grand public et de nombreux professionnels (Picherot *et al.*, 2021). Dans la littérature scientifique, ce sujet est également peu traité et lorsque cela est le cas, les éléments documentent majoritairement la pratique prostitutionnelle des mineurs dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (Dupont *et al.*, 2021).
- 3 De plus, cette pratique, bien que réelle sur le terrain, est mal évaluée en France chez les jeunes et il est difficile de quantifier ce phénomène à une échelle nationale ; il n'existe pas de données chiffrées malgré le fait que de nombreux professionnels notent une hausse importante de ces situations ces dernières années (Toubon, 2015, cité par Crémière, 2017 ; Ayerbe, Dupré la Tour, Henry et Vey, 2011 ; Picherot *et al.*, 2021). Ainsi, peu de données scientifiques sont disponibles sur « la nature exacte de ce phénomène, son ampleur, le profil des personnes impliquées et le territoire sur lequel il s'étend » (Lavaud-Legendre, Plessard et Encrenaz, 2020, p. 6). Concernant plus spécifiquement le champ de la protection de l'enfance, le constat est similaire. Plusieurs services mettent en avant cette problématique mais aucun chiffre réel concernant les jeunes prostitués (Trellet-Florès, 2002).
- 4 Au sujet du public concerné par la prostitution juvénile, ces adolescents auraient principalement entre 15 et 17 ans. Cependant, il apparaît que des mineurs plus jeunes, âgés de 12 à 13 ans, sont également impliqués dans des comportements prostitutionnels dès le début de leur scolarité au collège. Enfin, les filles sont plus représentées au sein des situations prostitutionnelles étudiées (Picherot *et al.*, 2021).
- 5 Le groupe de travail Taskforce lancé le 30 septembre 2020 par Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, a proposé une nouvelle définition de la prostitution prenant en compte l'évolution de cette pratique, notamment via les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : « La prostitution consiste à se prêter, contre rémunération ou avantage en nature ou la promesse de l'un d'eux, à des relations sexuelles physiques ou virtuelles. » Cette définition et le rappel de l'interdiction de la prostitution des mineurs pourraient être ajoutés avant l'article 225-5 du Code pénal sur le proxénétisme (Champrenault, 2021, p. 69).
- 6 Dans la législation française, la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, et plus spécifiquement l'article 13, mentionne le fait que la prostitution des mineurs est interdite et précise que « tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative » (Loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale). De plus, la loi n° 2021-478 du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels met en avant par l'article 227-22-2 une infraction spécifique contre le phénomène de sextorsion, à savoir « le fait pour un majeur d'inciter un mineur, par un moyen de communication électronique, à commettre tout acte de nature sexuelle, soit sur lui-même, soit sur ou avec un tiers, y compris si cette incitation n'est pas suivie d'effet » (article 227-22-2 du Code pénal, version du 23 avril 2021).
- 7 Cependant, sur le terrain, la prostitution reste une réalité et de nombreux adolescents pratiquent des rapports sexuels tarifés qui les mettent en danger et sont des menaces

pour leur intimité, leur autonomie et leur estime d'eux-mêmes (Ayerbe *et al.*, 2011 ; Duché, 2018). Souvent, toutefois, ces derniers ne s'identifient pas aux termes de « prostitution » et d'« exploitation sexuelle » et à leurs représentations. Si la prostitution est considérée par beaucoup de jeunes comme une « activité à long terme et à plein temps », certains pensent cependant que leur activité est temporaire et qu'ils ont un contrôle sur cette dernière (Dupont *et al.*, 2021, p. 429).

- 8 Nombre d'autres termes sont utilisés pour évoquer la prostitution, comme le « michetonnage », qui consiste à nouer une relation amoureuse avec des promesses de relations sexuelles pour obtenir en échange différents biens, l'« *escorting* », qui est l'accompagnement d'un individu faisant référence à différents services dont des pratiques sexuelles, les « *lover boys* », petits copains qui utilisent les liens amoureux afin d'introduire les adolescentes dans l'activité prostitutionnelle, les « *sugar daddy, sugar baby* », concernant des hommes plus âgés ayant des moyens financiers considérables et qui entretiennent une fille plus jeune en échange de relations sexuelles, la « prostitution volontaire/choisie », la « prostitution occasionnelle » afin de banaliser et d'atténuer la réalité de l'activité prostitutionnelle des mineurs (Picherot *et al.*, 2021 ; Dupont *et al.*, 2021).

## L'entrée dans la prostitution juvénile

- 9 Le phénomène prostitutionnel des mineurs peut s'analyser via leurs modes d'entrée dans l'activité et les NTIC en représentent une première modalité. En effet, celles-ci permettent la « dématérialisation de l'activité criminelle » en offrant la possibilité d'organiser le racolage et la rencontre entre l'adolescent et le client à distance (Lavaud-Legendre *et al.*, 2020, p. 39 ; Picherot *et al.*, 2021), Internet apparaissant tel un facilitateur de l'activité prostitutionnelle notamment via les réseaux sociaux. Ce média permet « de rester caché tout en étant accessible aux clients » ; ainsi, les jeunes développent via les outils numériques l'idée d'une illusion virtuelle où leurs actes n'auraient pas de conséquences réelles (Crémière, 2017, p. 78 ; Melon et Poulet, 2018). De plus, Internet permet de réduire le nombre d'arrestations potentielles et donne la possibilité aux personnes prostituées d'effectuer de la publicité et de construire leur réputation sur la toile (O'Deyé et Joseph, 2006 ; Crémière, 2017 ; Melon et Poulet, 2018 ; Cunningham et Kendall, 2011).
- 10 Ainsi, le recrutement des jeunes se fait régulièrement sur les réseaux sociaux, les sites d'annonces ou les *chatrooms*. Par ces biais, les mineurs sont initiés « à des comportements pré-prostitutionnels, n'impliquant pas des contacts physiques avec les clients » (Picherot *et al.*, 2021, p. 349). Il peut s'agir du « *sexting* », qui correspond à « l'envoi et/ou à la réception de messages, textes, photos ou vidéos à caractère sexuellement explicite et suggestif », ainsi que du « *grooming* », à savoir « la sollicitation sexuelle en ligne d'un mineur par un majeur qui dissimule sa véritable identité » (Picherot *et al.*, 2021, p. 347). Dans certains cas, la détention de photos intimes est utilisée comme moyen de chantage pour contraindre les jeunes à entrer dans la prostitution, comme c'est le cas lors d'actes de vengeance sur la toile (Picherot *et al.*, 2021 ; Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), 2021).
- 11 En outre, les NTIC jouent un rôle en tant qu'outils de communication dans l'entrée dans la pratique prostitutionnelle des jeunes. Effectivement, ces nouvelles technologies sont des outils « d'identification, de mise en scène de soi et de diffusion de valeurs et

normes » (Lavaud-Legendre *et al.*, 2020, p. 39). À l'adolescence, l'image corporelle, véhiculée par ces médias, a une place prégnante (ONPE, 2021) – ce constat étant à corréluer avec les phénomènes d'hypersexualisation et d'érotisation du corps des jeunes. Leur hypersexualisation valorise un usage exagéré de stratégies corporelles afin de séduire (Blais, Raymond, Manseau et Otis, 2009). Ainsi, les adolescentes intègrent par ce biais le message selon lequel leur corps doit être transformé, mis en valeur et sexualisé afin de plaire à autrui et de le séduire, faute de quoi leur valeur serait faible ou nulle (Poulin et Laprade, 2006). Cela peut être repéré grâce à différents indicateurs comme une tenue vestimentaire axée sur la mise en évidence de certaines parties du corps de l'adolescente, des transformations corporelles afin de mettre en exergue des caractéristiques ou signaux sexuels. Les postures exagérées du corps de l'adolescente comme le bombage des seins, l'ouverture de la bouche, le déhanché véhiculent également le signal de sa disponibilité sexuelle (Blais *et al.*, 2009).

- 12 Conséquemment, la « "glamourisation" de la marchandisation du corps par les médias et la télé-réalité » a contribué à l'amplification de la prostitution juvénile (ONPE, 2021, p. 139). Cette pratique est véhiculée par des images de stars, de call-girls dans les magazines, à la télévision, via par exemple des films dont les thèmes sont le sexe, le luxe, l'argent et la prostitution (Kemayou, Guebou Tadjuidje et Madiba, 2011). Dans ce cadre-là, l'activité prostitutionnelle est perçue par les mineurs comme émancipatrice, tel « un ascenseur social » (ONPE, 2021, p. 139), cela étant renforcé depuis 2010 par « le phénomène Zahia » (Cheval et Guzniczak, 2019, p. 67). Zahia Dehar, ancienne *escort-girl*, était impliquée dans une affaire de mœurs avec des joueurs de l'équipe de France de football alors qu'elle était encore mineure au moment des faits. Depuis, elle a connu une réussite sociale fulgurante et peut apparaître à ce titre comme un « modèle de réussite » pour certaines adolescentes (Cheval et Guzniczak, *ibid.*). Dans cette perspective-là, les jeunes engagés dans leur activité ne s'identifient donc pas à des personnes prostituées (Cheval et Guzniczak, 2019 ; Picherot *et al.*, 2021 ; Dupont *et al.*, 2021 ; Trellet-Florès, 2002).
- 13 Par ailleurs, l'entrée dans la prostitution des mineurs peut être corrélée avec une histoire de vie complexe, des carences affectives et un manque d'estime de soi. Plus de 53 % des adolescents en danger de prostitution ont des histoires personnelles et familiales semées de fracas. Il est possible de mettre en avant via un ordre décroissant de fréquence la présence de « maltraitances physiques (45 %) », de « violences morales ou verbales (35 %) », de « viols et abus sexuels (29 %) », de « tentatives de suicide (6,5 %) », de « maladies graves (6,5 %) » ou d'« abandons à la naissance (3 %) » (Rozier, 2002-2003, citée par O'Deyé et Joseph, 2006, p. 101). De plus, chez les femmes, la victimisation de la petite enfance, incluant des mauvais traitements ainsi que des négligences, est associée à un risque accru de prostitution (Widom et Kuhns, 1996). Une majorité de jeunes ayant recours à la prostitution ont donc initialement une personnalité vulnérable ainsi qu'un terrain psychologique fragile pouvant être liés à un événement traumatique dans leur enfance ou à une cellule familiale insécurisante. Cela conduit à des carences affectives importantes, un manque d'estime de soi, une crédulité abusive et un attrait pour les conduites déviantes et à risques (Melon, 2018).
- 14 Ces profils se trouvent dans une quête affective constante et la pratique prostitutionnelle pourrait être un modèle pour répondre à cette faille abandonnique puisqu'elle peut être vécue « sans investissement affectif, c'est-à-dire sans perte » (Dieleman, 2006, p. 19). L'activité prostitutionnelle est un moyen pour les jeunes abusés

de reprendre le contrôle sur leur sexualité (Dieleman, 2006, p. 19 ; Cobbina et Oselin, 2011). Le corps et la sexualité de ces jeunes deviennent des outils de pouvoir et de séduction pour obtenir de la reconnaissance, cette instrumentalisation étant renforcée par le fait qu'ils développent une méconnaissance du corps et d'un vocabulaire adapté pour évoquer la sexualité en utilisant généralement des mots issus de la pornographie dévalorisants à leur égard (Dieleman, 2006 ; Melon et Poulet, 2018).

- 15 Ces différents constats correspondent également aux réalités des mineurs placés en protection de l'enfance qui entrent dans la prostitution. Picherot *et al.* (2021, p. 349) ont d'ailleurs mis en évidence les principaux signes d'alerte par rapport à une situation de prostitution chez les mineurs placés et non placés : des « fugues », un « changement de look onéreux », un « train de vie onéreux », un phénomène de « déscolarisation », la « possession de plusieurs téléphones portables », le « non-recours au pécule donné par le foyer », un « changement de comportement », des « consommations de stupéfiants et [des] addictions », la « présence de signes de violences physiques », des « grossesses précoces », des « demandes gynécologiques en particulier autour des infections sexuellement transmissibles », des « tentatives de suicide ».

## La prostitution des mineurs dans le champ de la protection de l'enfance

- 16 Concernant la pratique prostitutionnelle, il est possible d'identifier dans le parcours des jeunes victimes des critères de vulnérabilité comme le fait de vivre en dehors du cercle familial, cela faisant alors référence à des placements en établissement et/ou des fugues (Picherot *et al.*, 2021). Les adolescents placés peuvent avoir un rapport complexe à l'institution et entrer dans une forme d'errance en fuyant des établissements. Par ces fugues, ils doivent apprendre à subvenir à leurs besoins et à se débrouiller seuls sans les adultes ; ils peuvent alors développer des comportements déviants qui facilitent l'entrée dans la prostitution. Ces phases d'errance se traduisent aussi pour eux par l'envie d'inventer un autre environnement fait d'autres règles et qui renvoie à la désorientation du corps et de l'âme (Lemercier, 2017 ; Taleb, 2016 ; Pryen, 1999). De ce fait, la prostitution juvénile est bien une réalité de terrain dans le champ de la protection de l'enfance (Picherot *et al.*, 2021 ; Trellet-Florès, 2002).
- 17 Par ailleurs, dans le système de la protection de l'enfance, il est complexe de prendre en charge les mineurs placés et prostitués puisque la problématique de prostitution du mineur est rarement le motif du placement du jeune. L'intervention en milieu institutionnel est donc parsemée d'obstacles, comme le sentiment pour les professionnels de mettre en œuvre une prise en charge vouée à l'échec, le non-repérage des situations de prostitution, l'absence de données chiffrées sur cette problématique (Joseph, O'Deyé et Choquet, 2011 ; Trellet Florès, 2002 ; ONPE, 2021).

## Problématisation

- 18 La prostitution juvénile dans le champ de la protection de l'enfance est une réalité difficile à quantifier (Picherot *et al.*, 2021 ; Trellet-Florès, 2002) et peu étudiée (Dupont *et al.*, 2021). Elle révèle un paradoxe de ce champ puisque le placement en institution est parfois dénoncé comme étant source de mises en danger et de prostitution des mineurs placés (Picherot *et al.*, 2021 ; Ayerbe *et al.*, 2011 ; Lemercier, 2017 ; O'Brien,

White et Rizo, 2017, et Reid, 2018, cités par ONPE, 2021 ; Mazzocchetti, 2010), alors qu'il a pour objectif phare la protection de ces derniers (Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant).

- 19 Par ailleurs, les études qui incluent les mineurs placés touchés par la prostitution font souvent référence à un public juvénile large sans évoquer les spécificités de ce public placé (Picherot *et al.*, 2021 ; ONPE, 2021 ; Melon et Poulet, 2018). Or, la mesure de placement engendre une séparation fragilisant les mineurs (Taleb, 2016 ; Frechon et Robette, 2013 ; Dahan, 2012 ; Deborde, Danner Touati, Herrero et Touati, 2016 ; Mazzocchetti, 2010). De ce fait, nous avons souhaité focaliser notre étude uniquement sur des adolescentes placées en orientant notre analyse sur le moment de leur arrivée au foyer, puisque, à notre connaissance, aucune recherche sur la prostitution juvénile n'a porté sur cette question.
- 20 Nous avons donc cherché à comprendre en quoi la mesure de placement, source de rupture et de basculement dans les trajectoires des mineures placées, pouvait impacter leur entrée dans la pratique prostitutionnelle.
- 21 L'objet de cette recherche est de décrire de manière holistique les processus d'entrée dans la prostitution au moment du placement d'adolescentes en institution afin de mieux comprendre comment les comportements déviants, dont la pratique prostitutionnelle, se mettent en place et de saisir les dynamiques entre les différents acteurs qui sont à l'origine de ce basculement.
- 22 Nous faisons l'hypothèse que la mesure de placement en institution de protection de l'enfance est un point de rupture dans les trajectoires des adolescentes nouvellement arrivées en foyer, qui tend à favoriser leur entrée dans la prostitution.

## Méthodologie

### Terrain de recherche

- 23 L'étude a été menée dans un foyer d'action éducative (FAE), qui a pour mission principale l'accueil en internat éducatif d'adolescentes âgées de 13 à 18 ans et placées dans le cadre de l'assistance éducative par le biais d'une mesure administrative ; il s'agit alors d'un accueil provisoire (AP) ou d'un placement judiciaire délivrant une ordonnance de placement provisoire (OPP) (Hours, 2013). Les placements peuvent s'inscrire dans un cadre pénal dans le cas d'enfance délinquante. Les mineurs placés relèvent alors de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 et donc de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- 24 Le placement est une mesure provisoire, un « moment-passerelle » qui a généralement pour objectif le retour du jeune au sein de son environnement familial (Dahan, 2012, p. 57). Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement qui apporte à l'adolescent un soutien affectif ainsi qu'un support éducatif (Deborde *et al.*, 2016). Ce FAE assure diverses missions comme le maintien de la santé physique et psychique, la sécurité et la moralité des jeunes. Il contribue à la structuration sociale, l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des adolescentes.

## Participant

- 25 L'étude a porté sur dix adolescentes âgées de 13,2 à 18 ans ( $M = 16,2$  ans), lesquelles sont entrées dans la pratique prostitutionnelle une fois arrivées au sein du FAE.
- 26 Ces dernières ont été placées dans cet établissement pour différents motifs décrits par Frechon et Robette (2013). Deux jeunes de l'échantillon ont été placées dans le FAE en raison des trois motifs de placement réunis, à savoir des faits de maltraitance, des répercussions négatives de leurs conditions de vie et des comportements de leur environnement familial, ainsi que de leurs propres comportements. Cinq adolescentes ont été accueillies au sein du groupe suite à des placements qui relèvent de faits de maltraitances ainsi que des conditions de vie et des comportements de leur environnement familial. Trois mineures ont comme motifs de placement leurs conditions de vie et les comportements de leur environnement familial ainsi que leurs propres comportements.
- 27 Les structures familiales de ces mineures sont globalement similaires. En effet, neuf adolescentes sur dix ont grandi dans une famille monoparentale du fait d'un abandon du domicile par l'un des parents durant leur enfance, du décès d'un parent suite à un suicide ou d'une absence d'un des parents dès leur naissance. D'autre part, ces dix environnements familiaux connaissent des problématiques d'addiction liées à l'alcool ou à des produits psychotropes ou des problématiques psychiques. Enfin, il apparaît que les adolescentes ont grandi dans une précarité environnementale et qu'au sein de leur cellule familiale, leurs parents n'avaient pas d'activités professionnelles ou exerçaient des missions ponctuelles.
- 28 Sur les dix adolescentes de l'échantillon, sept sont déscolarisées, deux sont scolarisées de manière régulière dans un cursus standard de l'Éducation nationale, une adolescente est scolarisée dans une formation professionnalisante.

## Protocole

- 29 La thématique complexe de la prostitution juvénile dans le champ de la protection de l'enfance étant peu renseignée dans la littérature scientifique, cette étude exploratoire vise à mettre en lumière de premiers éléments saillants sur ce sujet relatifs au public des mineures placées plus précisément. Ces données pourront alors servir de jalons pour de prochains travaux sur la thématique.
- 30 Cette étude a été menée à l'aide de différents outils de mesure décrits ci-dessous.
- 31 Dix professionnels représentatifs de l'équipe éducative du FAE ont été interrogés au travers d'un entretien semi-directif qui recense cinq questions en lien avec la prostitution juvénile (la présence de cette pratique dans l'établissement, ses causes, ses conséquences, les moyens de prévention et les liens avec d'autres conduites à risques). Les professionnels ont donné leur consentement libre et éclairé avant de participer à l'étude.
- 32 L'observation participante comme dispositif de recherche a été mise en place sur une durée de deux ans via la tenue d'un carnet de bord. Elle a été menée à couvert vis-à-vis des adolescentes. En effet, au regard de la complexité de la thématique abordée quant à ce public, ce mode d'observation est apparu comme le plus adéquat, ce choix ayant été

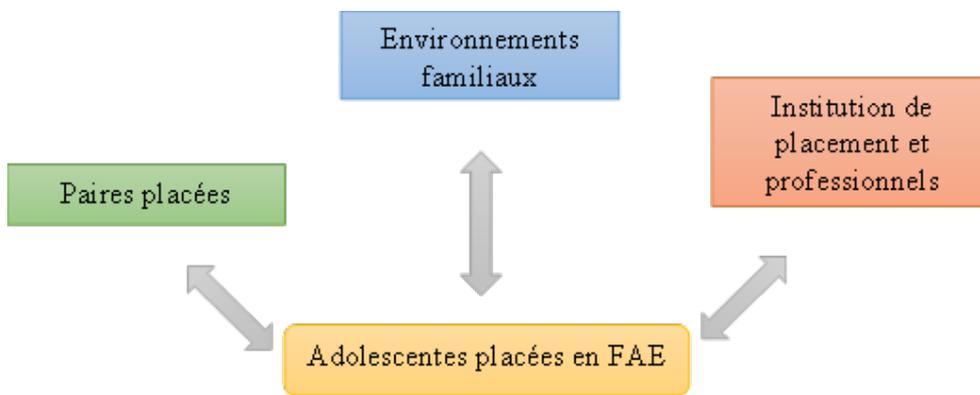
discuté en amont entre les chercheuses, la direction de l'établissement de placement et les professionnels de terrain.

- 33 De plus, des analyses de documents écrits professionnels tels que les fiches de recueil d'informations préoccupantes (FRIP), les ordonnances de placement provisoire (OPP), les projets personnalisés (PP) ont été effectuées. Les archives de l'établissement ont été une ressource importante pour ce travail puisque leur étude a permis d'analyser l'évolution dans le temps des conduites à risques et plus spécifiquement de la pratique prostitutionnelle.

## Résultats

- 34 La présentation des résultats correspond à l'analyse globale des différents outils de mesure. Il est à noter que les propos rapportés sont ceux des professionnels. L'analyse est présentée selon une logique systémique centrée sur les acteurs et leurs différentes interactions avec les adolescentes placées nouvellement arrivées en FAE (schéma 1).

Schéma 1. Acteurs et interactions avec les mineures nouvellement arrivées en FAE



- 35 Ce schéma représente les trois principaux types d'acteurs qui interagissent avec les jeunes placées. Il s'agit des paires<sup>1</sup> placées, des environnements familiaux ainsi que de l'institution de placement et des professionnels qui y travaillent. Nous allons maintenant nous focaliser sur l'analyse de ces interactions.

### Les interactions avec les paires placées

- 36 Nous observons que le parcours des adolescentes de l'échantillon est similaire et fortement marqué par une affiliation au groupe des paires placées.
- 37 Lors de l'observation des trajectoires de ces jeunes, une rupture scolaire importante apparaît environ un à deux mois après l'entrée dans l'établissement de placement. Ce décrochage scolaire peut être corrélé à l'évolution du langage de ces adolescentes à l'égard de la thématique de la scolarité. À l'entrée dans le lieu de placement, elles présentaient des discours mélioratifs à ce sujet dans une logique de projet, la scolarité étant assimilée à une perspective émancipatrice de leur situation. Une adolescente déclare, par exemple, vouloir faire un master en commerce international, soulignant qu'elle aime apprendre et que l'école peut l'aider à s'en sortir. Une autre mineure, lors

d'un entretien individuel avec son éducatrice référente, explique vouloir aller à l'école pour s'en sortir.

- 38 Cependant, une fois la rupture avec la sphère scolaire amorcée, ces mêmes jeunes ont des discours négatifs à l'encontre de la scolarité et de la réussite par la méritocratie. En effet, elles adoptent des discours similaires à ceux de leurs paires qui se situent déjà dans une activité prostitutionnelle et qui ont elles-mêmes connu des parcours scolaires complexes et le décrochage scolaire, jugeant la scolarité et la notion de rendement d'une certaine inutilité. Quelques semaines après leur arrivée, les éducateurs ont relevé un changement de discours par rapport au collègue ou au lycée chez les jeunes. Une adolescente annonce, par exemple, ne plus vouloir aller en cours, mentionnant le fait qu'une amie lui propose de meilleurs plans. Une autre mineure déclare elle aussi, suite à son exclusion temporaire de son établissement scolaire, pouvoir s'en sortir par d'autres moyens.
- 39 Cette rupture scolaire est également à mettre en lien avec une rupture amicale pour ces adolescentes. Effectivement, dans le premier mois de leur placement, elles effectuaient des demandes de sortie pour aller retrouver leur cercle amical proche ; dans les conversations du quotidien, elles évoquaient aussi ces ami·es qui étaient importants pour elles. Passé cette période, il apparaît qu'elles n'ont plus de liens amicaux avec l'extérieur, elles se sont disputées ou éloignées de leurs ami·es en ne prônant plus qu'une appartenance « à la team », faisant ici référence aux autres jeunes placées dans le même groupe d'internat. Un éducateur spécialisé déclare :
- « Ici ce qui compte ce sont les relations exclusives au groupe, elles ont développé un sentiment d'appartenance très fort et elles laissent le reste de côté. »
- 40 Par le biais de ce sentiment d'appartenance important, qui se forge à l'intérieur de l'établissement, ces jeunes font par la suite la connaissance des fréquentations des autres adolescentes qui se situent déjà dans l'activité prostitutionnelle et qui sont assimilables à des « leadeuses » du groupe. Ces fréquentations se situent à l'extérieur de l'établissement mais ont une place importante dans le groupe des paires ; elles sont régulièrement citées dans les conversations entre les adolescentes et présentées comme des modèles.
- 41 Ce besoin d'appartenance au groupe de paires, dirigé par une jeune considérée comme une leadeuse « forte » par les professionnels et très entourée, est prégnant pour ces mineures. Ainsi, de multiples jeux d'influence et comportements mimétiques ont été observés. Ces adolescentes apparaissent comme « perdues » à l'entrée dans l'institution et semblent chercher à nouer des relations, des amitiés, quelles qu'en soient les conséquences. D'après l'analyse de fiches de recueil d'informations préoccupantes (FRIP) relatant des incidents en lien avec des pratiques de prostitution, les différents professionnels qui les ont rédigées ont perçu qu'au travers de ces activités « il s'agissait de faire plaisir » aux paires du foyer considérées comme des modèles auxquelles les nouvelles arrivées souhaitent s'affilier. Les éducateurs observent que petit à petit ces dernières agissent comme elles et qu'elles développent les mêmes valeurs afin d'appartenir au groupe et d'être reconnues. Une adolescente confie par exemple que ses nouvelles amies représentent tout pour elle et qu'elle mettrait tout en œuvre pour elles.
- 42 Dans ce même mouvement de synergie vis-à-vis de l'ensemble du groupe, l'équipe de professionnels a observé que ces adolescentes ont rapidement été mises en lien avec les conduites à risques. Dans un premier temps, ces conduites sont assimilables à des rites

de passage et à des marqueurs d'appartenance au groupe. Une initiation aux conduites à risques par les paires s'observe alors. Au départ, il peut s'agir, comme l'explique une jeune, de déclencher l'alarme incendie pour permettre aux autres adolescentes de partir en fugue, ensuite il s'agit de partir en fugue avec d'autres jeunes afin de faire la connaissance des fréquentations extérieures. Effectivement, aucune des adolescentes de l'échantillon n'a effectué sa première fugue seule. Les premières fugues ont toujours été accompagnées. Au fur et à mesure de ces fugues, d'autres conduites à risques sont signalées, comme la consommation d'alcool, de produits psychotropes, l'initiation à certaines pratiques sexuelles. Une jeune raconte au retour d'une fugue, avant son entrée dans la sphère prostitutionnelle, avoir été fortement alcoolisée et droguée. Cela lui a permis d'avoir ses premiers rapports sexuels avec plusieurs partenaires simultanément, elle-même se disant consentante.

43 Après cette période, il est observé que ces conduites à risques commencent à s'inscrire dans la pratique prostitutionnelle. Dans le parcours des adolescentes, deux phases se distinguent. La première fait davantage écho aux NTIC. En effet, il s'agit là d'une initiation à certaines pratiques sexuelles par le visionnage de contenus à caractère sexuel et pornographique. Une adolescente explique qu'une autre jeune lui montrait des films pornographiques dans l'objectif qu'elle réalise des pratiques similaires avec les hommes. Par la suite, pour les adolescentes concernées par cette recherche, les premières pratiques prostitutionnelles se sont déroulées par écrans interposés, toujours avec le même leitmotiv qui induit du mimétisme.

44 La deuxième phase fait quant à elle davantage référence à la pratique prostitutionnelle physique et non virtuelle. En effet, dans leurs discours, l'ensemble des adolescentes indiquent, et cela se retrouve également dans l'analyse documentaire des écrits professionnels, qu'elles ont été mises en contact avec une personne qui a eu des relations sexuelles avec elles pour savoir si elles pouvaient se prostituer. Une monitrice éducatrice explicite ce « test sexuel » qui s'avère donc présent dans l'ensemble des situations des mineures concernées par l'étude :

« Une jeune fille de 14 ans [...] ramenait les petites nouvelles que nous accueillions ici chez son demi-frère pour aller se faire prostituer. »

45 De plus, lors des premières pratiques prostitutionnelles, les adolescentes ne sont pas seules, elles sont accompagnées par d'autres qui ont également des rapports sexuels devant elles. Les premières pratiques prostitutionnelles se déroulent dans un contexte présenté comme « festif » par les jeunes. Une adolescente détaille à son éducatrice son entrée dans la sphère prostitutionnelle en précisant qu'au départ tout se passait dans une ambiance festive, qu'elle appréciait et que les personnes étaient gentilles avec elle. Puis, rapidement, les adolescentes mentionnent un changement de rythme et le fait qu'elles doivent être « rentables », comme l'explique une mineure, proxénète dans l'établissement.

## Les interactions avec les environnements familiaux

46 Les différents temps d'observation ont démontré un rapport complexe à la précarité de leurs environnements familiaux pour les adolescentes placées. En effet, lorsqu'elles se situent au sein d'un collectif, elles dépeignent une situation plus avantageuse d'un point de vue financier qui ne correspond pas à la réalité. De plus, elles font toutes régulièrement part de leur volonté de « faire mieux » que leur environnement familial

afin de gagner beaucoup d'argent pour pouvoir se payer toutes les choses qu'elles souhaitent. Une monitrice éducatrice en formation ajoute :

« Elles veulent mener des vies avec beaucoup d'argent ou avec des affaires de luxe ou des marques. »

- 47 L'appât du gain immédiat est une donnée retrouvée dans de nombreuses observations ainsi que dans les écrits des professionnels qui décrivent le profil de ces mineures. Le directeur mentionne par ailleurs :

« La prostitution est un moyen rapide pour remédier à la frustration, elle offre une rémunération immédiate et conséquente. »

- 48 Cet élément se retrouve dans le discours des jeunes, qui manifestent leur besoin de montrer aux autres qu'elles ont une situation en se procurant des vêtements, des accessoires de marques. Ces améliorations de leur statut socio-économique sont à corréliser avec l'activité prostitutionnelle qui leur permet d'accéder à certains lieux, certains vêtements, accessoires, etc. qu'elles auraient difficilement pu s'offrir autrement. À ce propos une monitrice éducatrice souligne :

« Certaines jeunes filles sont appâtées par le gain, du fait d'un niveau de vie de base, souvent précaire. »

- 49 Ces adolescentes ont également développé des carences affectives et un sentiment d'abandon prégnant dans le cadre de leur environnement familial. Toutes expriment un fort sentiment d'abandon dès leur enfance vis-à-vis de leur famille qu'elles qualifient d'absente. Elles font également toutes part du sentiment de ne pas avoir été aimées. Les écrits professionnels concernant les situations de ces jeunes mettent par ailleurs en avant des faits de maltraitance physique, sexuelle ou psychique à leur égard de la part de l'environnement familial.

- 50 De plus, au moment du placement, une nouvelle rupture sociale avec l'environnement familial apparaît via la séparation physique. Cette séparation semble avoir été difficilement vécue par les jeunes, d'autant qu'elles se sont senties rejetées par leur cellule familiale et identifiées à des personnes prostituées du fait de la réputation de l'établissement et des adolescentes qui y sont placées. Une monitrice éducatrice déclare :

« L'incompréhension des parents (face à l'activité prostitutionnelle de leurs filles) peut entraîner une rupture familiale plus profonde, la jeune alors lésée se laisse entraîner encore plus. »

- 51 Une éducatrice développe l'effet de la stigmatisation :

« Les "réputations" les restreignent à une image "sale" de la jeune fille. Il est alors difficile pour elles d'exister à travers autre chose que la prostitution. »

- 52 Toutes les adolescentes ont manifesté également des signes de culpabilité et de mal-être par rapport à la situation. Elles ont par exemple toutes recouru aux scarifications.

- 53 En outre, à l'entrée au FAE, les éducateurs s'accordent à dire que les jeunes ont rejeté la situation de placement dans un premier temps, avant de l'accepter. Le moment de l'acceptation du placement est à mettre en lien avec l'entrée des adolescentes dans une nouvelle phase avec le collectif de pairs, où elles développent un sentiment d'appartenance important à ce dernier. Cependant, elles rejettent à nouveau la situation de placement et donc les éducateurs et l'aide sociale proposée au moment de l'entrée dans la pratique prostitutionnelle. Le directeur mentionne à ce sujet :

« Si je me réfère à des témoignages des filles, il y a un phénomène d'enfermement qui s'opère. »

- 54 Par rapport à leurs environnements familiaux, les différents écrits des professionnels sur les situations des jeunes pointent une relation parent(s)-enfant « complexe », « inadaptée », « fusionnelle », « faite de rejets et d'injonctions paradoxales », « dangereuse », « à risque », « avec une parentification de la mineure », « avec une absence d'étayage ». De plus, il est observé que ces jeunes ont souhaité ne pas maintenir la relation avec leurs parents durant leur placement car cette dernière était trop douloureuse pour elles, selon leurs propos. Cependant, il apparaît dans ces trajectoires de placement des mouvements répétitifs qui oscillent entre moments de séparation et de rupture du jeune avec son environnement familial et moments de retrouvailles assez brefs mais existants. Il est toutefois à noter qu'au moment de l'entrée dans la pratique prostitutionnelle, les adolescentes étaient toutes en rupture avec leur cellule familiale.

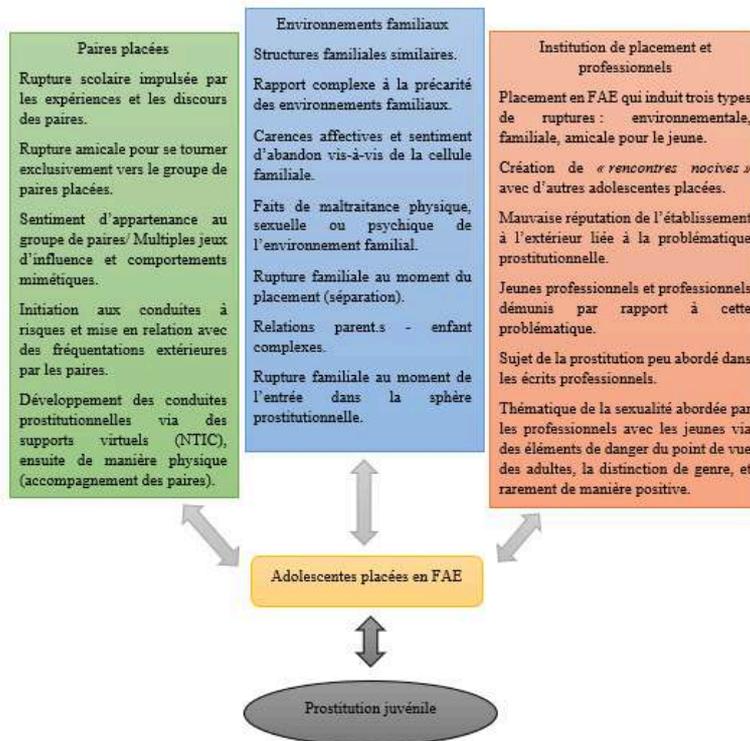
### Les interactions avec l'institution de placement et les professionnels

- 55 Tout d'abord, les professionnels ont mentionné le fait que le placement au sein du FAE entraîne une rupture familiale, amicale et scolaire importante. Il s'agit en effet d'une rupture environnementale majeure pour ces jeunes. Ensuite, dans la structure, elles font la connaissance de mineures ayant des situations similaires ou encore plus complexes que les leurs. Comme l'explique une éducatrice spécialisée :
- « Dans les foyers il y a une création de rencontres nocives pour les adolescentes avec des regroupements de souffrances, de vulnérabilités, d'histoires difficiles, de mises en danger. »
- 56 De surcroît, ces paires peuvent déjà se situer dans l'activité prostitutionnelle. Ainsi, sur le groupe d'internat où a été menée cette étude, six adolescentes se trouvaient déjà dans des dynamiques prostitutionnelles avant d'être placées ; elles avaient pour trois d'entre elles un rôle de rabatteuse et pour les trois autres un rôle de proxénète dans l'institution. Une monitrice éducatrice déclare :
- « C'est compliqué car nous sommes dans la protection de l'enfance et nous devons protéger les jeunes filles qui sont placées ici et en fait parfois c'est encore pire une fois qu'elles ont mis les pieds dans le foyer parce qu'elles se font entraîner dans de la prostitution, dans de la drogue et dans plein d'autres choses auxquelles elles n'avaient pas accès avant, ça remet beaucoup en question tout le travail et toute la protection de l'enfance. »
- 57 De plus, l'équipe professionnelle souligne que l'établissement souffre d'une mauvaise réputation, réputation qui stigmatise les adolescentes qui y vivent et attire des rabatteurs et des proxénètes. Les jeunes expliquent qu'elles sont systématiquement interpellées dans la rue à proximité du foyer par des individus cherchant des relations sexuelles tarifées.
- 58 Par ailleurs, il est observé que cette équipe est constituée de jeunes professionnels ayant peu d'expérience de terrain ; pour plusieurs d'entre eux, il s'agit même de la première expérience professionnelle. Ces derniers mettent donc en avant un manque de formation et de connaissances sur la thématique de la prostitution. Un éducateur spécialisé déclare de ce fait :
- « Lorsqu'on repère les premiers signes c'est déjà trop tard. »
- 59 Une éducatrice spécialisée précise :

« Il serait judicieux de proposer régulièrement des formations aux professionnels afin qu'ils soient tous sensibilisés sur le rôle de recueil d'information et afin qu'ils adoptent une posture neutre et bienveillante dénuée d'une quelconque forme de jugement ».

- 60 Dans les écrits professionnels, il apparaît que la thématique de la sexualité est traitée en rapport avec diverses situations rencontrées par les jeunes mais que la notion de prostitution n'est que rarement évoquée – cela malgré le fait que de nombreux signes relatifs à la pratique prostitutionnelle sont présents et que lors d'échanges informels, les professionnels utilisent le terme de prostitution. Ainsi, pour ces adolescentes, figurent dans les écrits des éléments sur des rapports sexuels non protégés, des infections sexuellement transmissibles (IST) et des maladies sexuellement transmissibles (MST) qui sont mal soignées, des suspicions de grossesse, des interruptions volontaires de grossesse (IVG), mais seules quelques FRIP font référence à la pratique prostitutionnelle.
- 61 Parallèlement à ce constat, il apparaît que, bien que la thématique de la sexualité soit régulièrement abordée entre les professionnels et les jeunes, cette dernière est souvent évoquée en lien avec des éléments de danger du point de vue des adultes, comme le visionnage de contenus sexuels et pornographiques, les IST et les MST, les grossesses précoces, la précocité des rapports sexuels, les risques d'agression. Seules quatre professionnelles, durant la période d'observation, ont échangé avec les adolescentes autour de la sexualité en mettant également en avant des éléments positifs, tels que le fait d'être aimée et désirée dans une sexualité qui a été choisie librement avec un partenaire pour lequel des sentiments sont présents, et en évoquant clairement le sujet de la prostitution.
- 62 La thématique du genre a en outre une importance prégnante dans le discours des professionnels à destination des jeunes. Plusieurs professionnels expliquent en effet ne pas aborder la sexualité avec ces adolescentes « de la même manière que si c'était des garçons ». Un éducateur spécialisé précise :
- « On a plus peur pour elles comme c'est des filles et puis il y a toute la dimension de la maternité alors forcément on insiste là-dessus. »
- 63 L'ensemble de ces données a permis d'étayer la composition du schéma initial (schéma 1). Ci-après sont présentés les facteurs d'influence des différents acteurs relevés au cours de notre analyse (schéma 2) ; il apparaît que, comme dans tout système, ces derniers ont également une influence les uns vis-à-vis des autres.

Schéma 2. Modélisation systémique des facteurs d'influence des acteurs qui impactent l'entrée dans la prostitution des mineures placées en FAE



- 64 Ce schéma illustre les éléments saillants des résultats émergeant de notre étude et permet de saisir les composantes des interactions entre les différents acteurs et les adolescentes placées qui conduisent à la prostitution de ces dernières, notamment à leur arrivée au foyer. Nous avons en effet mis en évidence comment l'affiliation aux paires placées, la fragilité des environnements familiaux et le désarroi des professionnels face à cette question concouraient à l'engagement des adolescentes dans des pratiques déviantes telles que la prostitution. Comme nous le supposions, notre analyse a permis de mettre en lumière que le placement en institution de la protection de l'enfance entraîne un point de rupture dans les trajectoires des adolescentes nouvellement arrivées en foyer, ayant tendance à favoriser leur entrée dans de telles pratiques. Ces divers éléments d'observation vont maintenant être discutés à la lumière d'apports théoriques.

## Discussion

- 65 La prostitution des mineurs, de façon générale, et plus spécifiquement dans le champ de la protection de l'enfance, étant peu traitée dans la littérature et ce phénomène étant difficilement quantifiable (Trellet-Florès, 2002 ; Ayerbe *et al.*, 2011 ; Dupont *et al.*, 2021 ; Picherot *et al.*, 2021), il est nécessaire pour mieux l'appréhender d'analyser les trajectoires d'entrée, de maintien ainsi que de sortie de cette activité (Lessard, 2019). Dans cette optique, ce travail de recherche se focalise sur l'entrée dans la prostitution des mineures placées, nouvellement arrivées en FAE, et interroge, dans une approche systémique, les rôles des différents acteurs et leurs interactions vis-à-vis de ce phénomène.

- 66 Par le biais de nos investigations, il a été possible d'identifier une relation systémique forte expliquant l'entrée de ces adolescentes dans la pratique prostitutionnelle ; trois domaines d'influence sont apparus : les paires placées, les environnements familiaux et l'institution de placement avec les professionnels qui y travaillent.
- 67 Comme nous l'avons démontré, les paires placées qui se situent déjà dans l'activité prostitutionnelle et qui ont un rôle de leadeuse au sein du groupe ont une influence importante sur l'entrée dans la prostitution d'autres jeunes qui arrivent dans l'établissement de placement. À l'adolescence, le groupe d'amies a une place prépondérante et le jeune expérimente, via ce cadre, de nouveaux modèles relationnels (ONPE, 2021 ; Goguel d'Allondans et Lachance, 2014). Toutefois, ces jeux d'influence entre les pairs peuvent être source de risques. En effet, les adolescents « populaires » dans les groupes sont des jeunes qui prônent les comportements à risques. Pour être perçus comme membre à part entière du groupe, les adolescents mettent en œuvre ces pratiques (Prinstein, Meade et Cohen, 2003), comme cela est le cas dans notre étude au sein d'un groupe d'internat. Ils adoptent donc les mêmes valeurs que leur groupe de référence. Par ailleurs, pour ces jeunes, l'influence d'autrui est d'autant plus appréciable si elle représente la transgression ainsi que l'interdit puisqu'il s'agit de s'autoriser via ces nouvelles relations des expérimentations diverses (Raynaud, 2006).
- 68 La question du mimétisme et du conformisme vis-à-vis du groupe a donc un rôle fondamental. Dans notre étude, pour se conformer au groupe, les adolescentes de l'échantillon connaissent une rupture scolaire et amicale importante, influencée par les paires. Différentes recherches démontrent d'ailleurs que les jeunes ayant été placés dans un dispositif de la protection de l'enfance présentent un taux de réussite scolaire faible, une scolarité en dents de scie et une formation professionnelle courte ou inexistante. La réussite scolaire des enfants placés est plus faible que la moyenne (Berridge, 2007 ; Frechon et Marquet, 2016 ; Join-Lambert, Denecheau et Robin, 2019 ; Doucet-Dahlgren, Duchâteau et Lepeltier, 2015). De plus, dans la recherche de Lavaud-Legendre *et al.* (2020), l'absence d'études en cours ou de scolarisation est un élément caractéristique de la population étudiée des mineurs prostitués.
- 69 Toujours dans une logique de mimétisme, de nombreuses adolescentes ne souhaitent pas refuser un rapport sexuel imposé par peur ou conformisme, même si cette relation sexuelle les dégoûte (Lay, 2015). Ce constat peut être corrélé avec le développement cérébral des jeunes, durant cette période, le fait de prendre des risques permettant l'exploration des rôles sociaux, l'accès à un partenaire sexuel ainsi que l'amélioration de l'estime de soi (Dayan et Guillery-Girard, 2011). Des enquêtes épidémiologiques démontrent que les comportements à risques augmentent après 15-16 ans avec un maximum vers 18 ans, pour décroître après 25 ans. L'une des réponses des neurosciences pour expliquer ce phénomène est l'hypothèse d'un déficit cognitif des adolescents. Les jeunes seraient sous une influence excessive du système limbique, cerveau émotionnel, ainsi que des systèmes de récompense et de punition (Dayan et Guillery-Girard, 2011).
- 70 Par rapport à la thématique de la sexualité, cela a un impact important dans la mesure où les jeunes sont plus actifs sexuellement et adoptent des comportements sexuels à risques s'ils ont l'impression que les membres de leur groupe de référence le font également (Prinstein, Meade et Cohen, 2003 ; ONPE, 2021). Cette entrée précoce dans la sexualité peut engendrer des grossesses précoces, des conduites à risques comme la contraction d'une IST, par exemple, et le risque d'avoir des rapports sexuels non

consentis du fait que ces jeunes sont davantage les cibles de la pression sociale des pairs (Wellings, Nanchahal, Macdowall, McManus *et al.*, 2001 ; De Graaf, Kruijer, Van Acker et Meijer, 2012, cités par ONPE, 2021), comme nous l'avons démontré à l'échelle d'un groupe d'internat dans le champ de la protection de l'enfance.

- 71 Le phénomène de mimétisme décrit influe ainsi considérablement sur l'entrée de ces jeunes dans la pratique prostitutionnelle car, comme Lavaud-Legendre *et al.* (2020) le développent, celle-ci débute toujours par une rencontre. Dans notre étude, il s'agit de la rencontre des nouvelles arrivées dans l'établissement avec les autres adolescentes placées. Ces adolescentes sont entrées dans la prostitution via deux catégories mises en exergue par Trellet-Florès (2002, p. 204), à savoir la « prostitution d'influence » – dans ce contexte, l'amie qui se situe déjà dans la sphère prostitutionnelle va inciter l'autre à le/la rejoindre – ainsi que la « prostitution par manipulation amoureuse, naïveté, admiration ». Dans les deux cas, des pratiques de mise en confiance sont utilisées dans un environnement amical ; il s'agit également de se positionner dans un rôle de modèle et d'encadrante vis-à-vis de la nouvelle recrue (Lavaud-Legendre *et al.*, 2020 ; Reed, Kennedy, Decker et Cimino, 2019).
- 72 Nous pouvons établir qu'au sein de notre étude, les entrées des jeunes dans la prostitution se font par « mise en contact transitive » puisque les adolescentes ciblent « la potentielle candidate » et qu'une rencontre en face-à-face a lieu entre elles. Durant ces temps de rencontre « la prostitution peut être évoquée de manière explicite ou au contraire, implicite » (Lavaud-Legendre *et al.*, 2020, p. 23). Par la suite, les jeunes sont soumises à un « test sexuel » (*ibid.*, p. 31) visant à mettre en œuvre des « pratiques de fragilisation » dans l'objectif d'altérer leurs capacités « à s'auto-déterminer et à exprimer une volonté propre » (*ibid.*, p. 32).
- 73 Les environnements familiaux ont également un rôle dans l'entrée dans la prostitution des jeunes placées. Effectivement, d'après l'étude de Lavaud-Legendre *et al.* (2020), un individu en rupture familiale a quarante-neuf fois plus de probabilités d'entrer dans l'activité prostitutionnelle qu'une personne qui n'est pas en rupture. De plus, cette rupture familiale entre le mineur et ses parents est un facteur de vulnérabilité identifié par Lavaud-Legendre et Peyroux (2014) vis-à-vis des faits d'exploitation, dans la mesure où cela favoriserait le fait que des jeunes soient entraînés dans des stratégies d'emprise, qui répondraient en outre à un besoin de sécurisation affective (Lavaud-Legendre *et al.*, 2020). Nous l'avons ainsi constaté dans notre analyse : les jeunes qui sont entrées dans la prostitution étaient alors toutes en rupture familiale, le placement dans un établissement de la protection de l'enfance induisant de fait une séparation avec l'environnement familial et bien souvent une rupture.
- 74 De surcroît, au sujet de la relation parent(s)-enfant, il apparaît également dans différentes recherches que les mineurs partageant de bonnes relations avec leurs parents ont des expériences sexuelles plus positives, plus tardives et plus sécurisées. Ils ont également moins de relations sexuelles occasionnelles (Markham, Lormand, Gloppe, Peskin *et al.*, 2010). Ainsi, par le biais de relations saines avec leur cellule familiale proche, les adolescents développent des « ressources psychosociales soutenant [leur] santé sexuelle et l'estime [qu'ils ont d'eux-mêmes] » (Dubois, Bull, Sherman et Magie, 1998, cités par ONPE, 2021, p. 34). Cela constitue un facteur de protection puisque les jeunes qui ont une bonne estime d'eux-mêmes commencent leur vie sexuelle plus tard, arrivent généralement à exprimer leurs avis et limites, peuvent

- dire « non » et résister à la pression sociale de leur groupe de référence (Kerpelman, McElwain, Pittman et Adler-Baeder, 2016 ; Small, Silverberg et Kerns, 1993).
- 75 À l'inverse, la maltraitance durant l'enfance et notamment les maltraitances sexuelles sont des facteurs de risque de l'exploitation sexuelle (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018, et Reid, 2012, cités par ONPE, 2021). Picherot *et al.* (2021) mettent en avant le fait que dans les parcours des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, 50 % d'entre eux ont connu des violences, notamment sexuelles, dans l'enfance. Cela est à corrélérer avec les observations de notre étude dans la mesure où l'ensemble des jeunes ont subi des maltraitances physiques, sexuelles ou psychiques.
- 76 Enfin, l'institution de placement et les professionnels ont également une influence dans l'entrée des jeunes dans la prostitution. En effet, le contexte institutionnel met en œuvre des « spirales interactionnelles » défavorables (Ayerbe *et al.*, 2011, p. 74), le placement pouvant donc être considéré, dans ce contexte, tel un facteur de risque d'entrée dans la pratique prostitutionnelle (O'Brien, White et Rizo, 2017, et Reid, 2018, cités par ONPE, 2021). Dans son étude, Reid (2018) a montré que pour 74 % d'adolescentes placées, des faits d'exploitation sexuelle sont apparus pendant ou après le placement, cela étant mis en lien avec les fugues et le recrutement par d'autres jeunes de l'environnement de placement. Conséquemment, il apparaît que l'hébergement en collectif au sein d'une institution de placement ne s'avère pas optimal pour endiguer le phénomène de prostitution des mineurs ; au contraire, cela le favoriserait et dans certains cas l'aggraverait. Comme nous l'avons démontré, d'une part, certaines jeunes peuvent être attirées et entrer dans la sphère prostitutionnelle par le biais d'autres adolescentes placées – il s'agit alors d'un « phénomène de "contamination" » – et d'autre part, l'établissement de placement peut être repéré par des proxénètes et des clients qui approchent alors les mineures afin de les entraîner dans la prostitution (Dieleman, 2006, p. 53 ; Picherot *et al.*, 2021 ; Mazzocchetti, 2010).
- 77 De surcroît, concernant plus spécifiquement les professionnels accompagnant des jeunes, il apparaît qu'ils ne sont pas toujours sensibilisés à la thématique de la prostitution juvénile et ne développent pas un travail sur cette thématique vis-à-vis d'eux-mêmes, de leur rapport, positionnement et comportement à l'égard de la prostitution (Trellet-Florès, 2002). Ils ne connaissent pas forcément les signes d'alerte (Picherot *et al.*, 2021 ; ONPE, 2021). De ce fait, ils peuvent avoir des réactions subjectives, des comportements « peu ou non professionnels » et des signes de défense à l'égard de la prostitution des mineurs (Trellet-Florès, 2002, p. 199). Ainsi, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) (2021, citée par Dupont *et al.*, 2021, p. 429) développe le fait que « la prostitution et la traite des mineurs à des fins d'exploitation sexuelle demeurent mal quantifiées en France et souvent mal comprises des acteurs et des actrices travaillant avec les mineurs ».
- 78 Ce manque de connaissance et de formation est également visible dans le traitement de l'éducation à la sexualité. Effectivement, si certains éducateurs maîtrisent les informations à apporter aux jeunes sur la prévention des IST, des MST et des grossesses précoces, il semble que ce ne soit pas le cas pour la thématique de la prostitution au sujet de laquelle « ils ressentent un malaise » (Lemerancier, 2017, p. 104). De plus, les éducateurs décrivent régulièrement le foyer tel une « famille », ce qui a pour conséquence de renvoyer « la sexualité, le flirt, les relations amoureuses hors de l'institution, c'est-à-dire hors de ses murs » (Boujut et Frechon, 2009, p. 1011). Par ailleurs, lorsque le sujet de la sexualité est abordé, cela est fait dans « une perspective

de risques » et sur un versant négatif, assimilant la sexualité à des risques en fonction des craintes des adultes, tels que la précocité des premiers rapports sexuels, les conduites sexuelles à risques, la pornographie (Amsellem et Vuattoux, 2019, p. 85 ; Boujut et Frechon, 2009). En outre se pose la question du genre, encore prégnante dans la thématique de l'éducation à la sexualité. Les représentations genrées les plus répandues justifieraient « une surveillance et un intérêt particulier qui continuent à peser sur les filles » (Bozon, 2012, p. 129) ; ainsi, au sein des foyers, les éducateurs contrôlent la sexualité des filles et ils traitent davantage la question de la reproduction « qui reste toujours adressée aux filles » (Boujut et Frechon, 2009, p. 1011). Un décalage apparaît donc entre le contenu proposé par les professionnels aux jeunes sur la thématique de la sexualité et de la prostitution et les besoins et attentes des adolescents sur ces sujets (Amsellem et Vuattoux, 2019).

## Conclusion

79 La présente recherche a interrogé un phénomène récurrent dans les établissements de la protection de l'enfance, la pratique prostitutionnelle, qui, comme nous l'avons démontré, est envisagée et mise en œuvre par de nombreuses adolescentes placées. Par le biais de cette étude, il apparaît que les mineures placées, nouvellement arrivées au sein du FAE, entrent dans un système spécifique reposant sur différents types d'interactions dont trois principales : les interactions avec les pairs placées, avec les environnements familiaux et avec l'institution et les professionnels qui y travaillent. Les acteurs et leurs interactions ont une influence les uns vis-à-vis des autres et ont un impact sur l'entrée dans la sphère prostitutionnelle des jeunes placées. Par l'identification de ces différents facteurs, divers points de vigilance et d'appui ont été mis en lumière en vue de permettre aux professionnels de la protection de l'enfance de penser un accompagnement plus efficient et pouvant répondre aux besoins spécifiques de ce public. Améliorer cet accompagnement apparaît d'autant plus nécessaire que certaines adolescentes entrées dans la pratique prostitutionnelle par cette trajectoire sont devenues à leur tour des recruteuses ou des proxénètes au sein de l'établissement. Pour le directeur du FAE, « les jeunes qui s'adonnent à la prostitution aujourd'hui, deviennent potentiellement des proxénètes d'autres jeunes comme une sorte de promotion sociale dans les sphères prostitutionnelles ». Il serait donc intéressant de poursuivre l'analyse en développant davantage une réflexion sur la prise en charge des adolescentes placées et prostituées, qui pose de multiples questions dont celles d'un accompagnement individualisé, de la place et du rôle de la justice, ainsi que de l'impact de la dénonciation sur les réseaux sociaux et de leur utilisation banalisée dans cette pratique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Amsellem-Mainguy (Yaëlle) et Vuattoux (Arthur), « Sexualité juvénile et rapports de pouvoir : réflexions sur les conditions d'une éducation à la sexualité », *Mouvements*, n° 99, 2019, p. 85-95. <https://doi.org/10.3917/mouv.099.0085>
- Ayerbe (Christian), Dupré la Tour (Mireille), Henry (Philippe) et Vey (Brigitte), *Prostitution : guide pour un accompagnement social*, Toulouse, Erès, 2011, 483 p.
- Berridge (David), « Theory and explanation in child welfare: education and looked-after children », *Child & Family Social Work*, vol. 12, n° 1, 2007, p. 1-10. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2006.00446.x>
- Blais (Martin), Raymond (Sarah), Manseau (Hélène) et Otis (Joanne), « La sexualité des jeunes Québécois et Canadiens. Regard critique sur le concept d'“hypersexualisation” », *Globe*, vol. 12, n° 2, 2009, p. 23-46. <https://doi.org/10.7202/1000705ar>
- Boujut (Stéphanie) et Frechon (Isabelle), « Inégalités de genre en protection de l'enfance », *Revue de droit sanitaire et social*, n° 6, 2009, p. 1003-1015. [https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Inegalites\\_de\\_genre\\_en\\_protection\\_sociale-Dossier\\_INED\\_2012.pdf](https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Inegalites_de_genre_en_protection_sociale-Dossier_INED_2012.pdf)
- Bozon (Michel), « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes », *Agora débats/jeunesses*, n° 60, 2012, p. 121-134. <https://doi.org/10.3917/agora.060.0121>
- Champrenault (Catherine) [dir.], *Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineures*, 28 juin 2021, 189 p. [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_du\\_groupe\\_de\\_travail\\_sur\\_la\\_prostitution\\_des\\_mineurs.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_du_groupe_de_travail_sur_la_prostitution_des_mineurs.pdf)
- Cheval (Perrine) et Guzniczak (Bernard), « La prostitution des mineur·es. Un sujet encore tabou ? », *Les Cahiers dynamiques*, n° 77, 2019, p. 64-74. <https://doi.org/10.3917/lcd.077.0064>
- Cobbina (Jennifer) et Oselin (Sharon), « It's not only for the money: an analysis of adolescent versus adult entry into street prostitution », *Sociological Inquiry*, vol. 81, n° 3, 2011, p. 310-332. <https://doi.org/10.1111/j.1475-682X.2011.00375.x>
- Crémière (Marine), « La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France », *Journal du droit des jeunes*, n° 368-369-370, 2017, p. 75-80. <https://doi.org/10.3917/jdj.368.0075>
- Cunningham (Scott) et Kendall (Todd), « Prostitution 2.0: The changing face of sex work », *Journal of Urban Economics*, vol. 69, n° 3, 2011, p. 273-287. <https://doi.org/10.1016/j.jue.2010.12.001>
- Dahan (Jocelyne), « Placé un jour, placé toujours ? », *Journal du droit des jeunes*, n° 311, 2012, p. 57-60. <https://doi.org/10.3917/jdj.311.0057>
- Dayan (Jacques) et Guillery-Girard (Bérangère), « Conduites adolescentes et développement cérébral : psychanalyse et neurosciences », *Adolescence*, n° 77 (T. 29/3), 2011, p. 479-515. <https://doi.org/10.3917/ado.077.0479>
- Deborde (Anne-Sophie), Danner Touati (Camille), Herrero (Laura) et Touati (Abdelmounaim), « Lien entre attachement et estime de soi chez des adolescents placés en famille d'accueil ou en institution : contribution respective de la mère biologique et de la figure d'attachement secondaire », *L'Année psychologique*, vol. 116, n° 3, 2016, p. 391-418. <https://doi.org/10.3917/anpsy.163.0391>

Dieleman (Myriam), *Jeunes prostitué-es et réponses sociales. État des lieux et recommandations*, Belgique, ministère de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé en Communauté française, 2006.

Doucet-Dahlgren (Anne-Marie), Duchâteau (Laurent) et Lepeltier (Céline), « Construire de nouvelles représentations du devenir des jeunes sortis de placement », *Vie sociale*, n° 12, 2015, p. 89-106. <https://doi.org/10.3917/vsoc.154.0089>

Duché (Geneviève), « Prostitution, de la misogynie à la haine de soi », *Le Coq-héron*, n° 232, 2018, p. 53-62. <https://doi.org/10.3917/cohe.232.0053>

Dupont (Mélanie), Pohu (Hélène), Clochiatti (Ugo) et Gorgiard (Charlotte), « Prévalence de la prostitution des mineurs dans les pays à revenu élevé : revue de littérature », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 69, n° 8, 2021, p. 427-434. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2021.07.010>

Frechon (Isabelle) et Marquet (Lucy), « Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? », Institut national d'études démographiques (INED), *Documents de travail*, n° 227, 2016, p. 1-9. [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/25515/document\\_travail\\_2016\\_227\\_sortie.de.placement\\_autonomie.des.jeunes.place.s.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25515/document_travail_2016_227_sortie.de.placement_autonomie.des.jeunes.place.s.fr.pdf)

Frechon (Isabelle) et Robette (Nicolas), « Les trajectoires de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance de jeunes ayant vécu un placement », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2013, p. 122-143. <https://doi.org/10.3917/rfas.125.0122>

Goguel d'Allondans (Thierry) et Lachance (Jocelyn), *Étudier les ados*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2014, 175 p.

Hours (Armelle), « Dans la famille "effroyable" : Je voudrais la mère ! », *Le Divan familial*, n° 31, 2013, p. 181-194. <https://doi.org/10.3917/difa.031.0181>

Join-Lambert (Hélène), Denecheau (Benjamin) et Robin (Pierrine), « La scolarité des enfants placés : quels leviers pour la suppléance familiale ? », *Éducation et sociétés*, n° 44, 2019, p. 165-179. <https://doi.org/10.3917/es.044.0165>

Joseph (Vincent), O'Deyé (Adrienne) et Choquet (Luc-Henry), « Un sujet peu traité », *Les Cahiers dynamiques*, n° 53, 2011, p. 106-115. <https://doi.org/10.3917/lcd.053.0106>

Kemayou (Louis Roger), Guebou Tadjuidje (François) et Madiba (Marie Sophie), « Pratique de la prostitution : regards croisés entre régulation socioéconomique et rejet des normes », *Pensée Plurielle*, n° 27, 2011, p. 93-110. <https://doi.org/10.3917/pp.027.0093>

Kerpelman (Jennifer), McElwain (Alyssa), Pittman (Joe) et Adler-Baeder (Francesca), « Engagement in risky sexual behavior: adolescents' perceptions of self and the parent-child relationship matter », *Youth & Society*, vol. 48, n° 1, 2016, p. 101-125. <https://doi.org/10.1177/0044118X13479614>

Lavaud-Legendre (Bénédicte) et Peyroux (Olivier), « Mineur(e)s nigérian(e)s et originaires des Balkans en situation de traite en France. Regards pluridisciplinaires sur les processus d'asservissement et les échecs de la protection », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 30, n° 1, 2014, p. 105-130. <https://doi.org/10.4000/remi.6779>

Lavaud-Legendre (Bénédicte), Plessard (Cécile) et Encrenaz (Gaëlle). *Prostitution de mineures : Quelles réalités sociales et juridiques ?*, rapport de recherche, CNRS/université de Bordeaux, 2020, 169 p.

Lay (Émilie), « Prévenir les violences sexuelles », *L'école des parents*, n° 612, 2015, p. 31-33. <https://doi.org/10.3917/epar.612.0031>

Lemercier (Élise), « L'art de la fugue. Expériences des filles prises en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n° 77, 2017, p. 93-107. <https://doi.org/10.3917/agora.077.0093>

Lessard (Emilie), « Sortir de la prostitution de rue au Canada : l'approche transdisciplinaire du modèle intégré en santé des populations », *Revue interdisciplinaire des sciences de la santé*, n° 8, 2019, p. 15-20. <https://doi.org/10.18192/riss-ijhs.v7i2.1494>

Markham (Christine), Lormand (Donna), Gloppen (Kari), Peskin (Melissa) *et al.*, « Connectedness as a predictor of sexual and reproductive health outcomes for youth », *Journal of Adolescent Health*, vol. 46, n° 3, 2010, p. 23-41. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2009.11.214>

Mazzocchetti (Jacinthe), « Filles en institutions. Un placement à r-que ? », *-VST - vie sociale et traitements*, n° 106, 2010, p. 64-70. <https://doi.org/10.3917/vst.106.0064>

Melon (Arthur), « Réseaux parallèles », *L'école des parents*, n° 626, 2018, p. 53-55. <https://doi.org/10.3917/epar.626.0053>

Melon (Arthur) et Poulet (Lubna) [dir.], *Exploitation sexuelle des mineurs en France*, Agir contre la prostitution des enfants, 2018, 259 p.

Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution*, volet 1: *Comprendre, voir, (se) mobiliser*, avril 2021, 201 p.

O'Deyé (Adrienne) et Joseph (Vincent), *La prostitution de mineurs à Paris : données, acteurs et dispositifs existants*, Cabinet Anthropos, 2006, 152 p.

Picherot (Georges), Balençon (Martine), Bailhache (Marion), Champrenault (Catherine) et Charbonnier (Gilles), « La prostitution des mineurs en France : recommandations du groupe de travail », *Perfectionnement en Pédiatrie*, vol. 4, n° 4, 2021, p. 346-353. <https://doi.org/10.1016/j.perped.2021.10.005>

Poulin (Richard) et Laprade (Amélie), « Hypersexualisation, érotisation et pornographie chez les jeunes », 2006. <http://sisyphe.org/spip.php?article2268>

Prinstein (Mitchell), Meade (Christina) et Cohen (Geoffrey), « Adolescent oral sex, peer popularity, and perceptions of best friends' sexual behavior », *Journal of Pediatric Psychology*, vol. 28, n° 4, 2003, p. 243-249. <https://doi.org/10.1093/jpepsy/jsg012>

Pryen (Stéphanie), « La prévention de la prostitution auprès des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, n° 18, 1999, p. 81-94. <https://doi.org/10.3406/agora.1999.1701>

Raynaud (Jean-Philippe), « Les mauvaises fréquentations : et si les parents avaient raison ? », *Enfances & Psy*, n° 31, 2006, p. 107-118. <https://doi.org/10.3917/ep.031.0107>

Reed (Shon), Kennedy (Alexis), Decker (Michele) et Cimino (Andrea), « Friends, family, and boyfriends: An analysis of relationship pathways into commercial sexual exploitation », *Child Abuse & Neglect*, n° 90, 2019, p. 1-12. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.01.016>

Small (Stephen), Silverberg (Susan) et Kerns (Donell), « Adolescents' perceptions of the costs and benefits of engaging in health-compromising behaviors », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 22, n° 1, 1993, p. 73-87. <https://doi.org/10.1007/BF01537905>

Taleb (Magali), « Histoires d'adolescentes placées... Des rencontres avec l'errance », *Le Sociographe*, n° 53, 2016, p. 61-71. <https://doi.org/10.3917/graph.053.0061>

Trellet-Florès (Laurence), « Prostitution des jeunes : un repérage difficile », *VEI enjeux*, n° 128, 2002, p. 198-210.

Wellings (Kaye), Nanchahal (Kiran), Macdowall (Wendy), McManus (Sally) *et al.*, « Sexual behaviour in Britain: early heterosexual experience », *The Lancet*, n° 9296, 2001, p. 1843-1850. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(01\)06885-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(01)06885-4)

Widom (Cathy) et Kuhns (Joseph), « Childhood victimization and subsequent risk for promiscuity, prostitution, and teenage pregnancy: a prospective study », *American Journal of Public Health*, n° 11, 1996, p. 1607-1612. <https://doi.org/10.2105/AJPH.86.11.1607>

## NOTES

1. Le masculin « pair » ne pouvant représenter de façon adéquate les adolescentes concernées, nous utilisons volontairement ce terme sous une forme féminisée.

---

## RÉSUMÉS

La prostitution est l'une des problématiques majeures parmi les multiples conduites à risques des jeunes placées en institution. Toutefois, ce phénomène peu traité dans la littérature est difficile à quantifier et les éducateurs ne sont pas toujours armés pour donner des réponses adaptées à ces faits. Pour tenter d'éclairer ces faits, nous avons cherché à comprendre si la mesure de placement des adolescentes nouvellement placées dans un foyer pouvait impacter leur entrée dans l'activité prostitutionnelle. Cette recherche porte sur l'observation de dix adolescentes ( $M = 16,2$  ans) placées dans un foyer d'action éducative. Elle met en avant une méthodologie qualitative basée sur des observations directes et des analyses de documents écrits professionnels. À partir des observations, il apparaît que le placement en institution de la protection de l'enfance entraîne un point de rupture dans les trajectoires de ces adolescentes ainsi que des interactions spécifiques entre elles et différents acteurs. Cette analyse systémique démontre que l'environnement, au sens global, des mineures placées tend à favoriser leur entrée dans la prostitution. Nous avons pu faire émerger des facteurs qui peuvent être considérés tels des points d'appui et de vigilance pour appréhender ce public.

Prostitution is one of the main problems among the many risky behaviors of young admitted to placement institutions. However, this phenomenon, which has received little attention in the literature, is difficult to quantify and educators are not always equipped to find satisfactory solutions to these issues. In an attempt to shed light on these facts, we sought to understand whether the placement of newly placed adolescent girls in a shelter could impact their entry into prostitution. This article reports the observation of 10 adolescent girls ( $M = 16.2$  years) placed in an educational center. We used a qualitative methodology based on direct observations and analyses of professional written documents. From the observations, it appears that placement in a child protection institution leads to a breaking point in the trajectories of these adolescents and to specific interactions between them and different actors. This systemic analysis shows that the environment, in the global sense, of the minors in care tends to favor their entry into prostitution. We were able to identify factors that can be considered as points of support and vigilance in understanding this target group.

La prostitution est uno de los principales problemas entre los múltiples comportamientos de riesgo de los jóvenes en las instituciones. Sin embargo, este fenómeno, poco discutido en la literatura, es difícil de cuantificar y los educadores no siempre están preparados para dar respuestas adecuadas a estos hechos. En un intento de arrojar luz sobre esto, tratamos de comprender si la colocación de las adolescentes recién ingresadas en un centro de acogida podía influir en su entrada en la prostitución. Esta investigación se centra en la observación de 10 chicas adolescentes ( $M = 16,2$  años) colocadas en el centro de acogida. Plantea una metodología cualitativa basada en observaciones directas y análisis de documentos profesionales escritos. De las observaciones, se desprende que el internamiento en una institución de protección de la infancia provoca un punto de ruptura en las trayectorias de estos adolescentes y en las interacciones específicas entre ellos y los diferentes actores. Este análisis sistémico muestra que el entorno, en sentido global, de los menores acogidos tiende a favorecer su entrada en la prostitución. Hemos podido identificar factores que pueden ser considerados como puntos de apoyo y vigilancia en el trato con este público.

## INDEX

**Mots-clés :** adolescence, protection de l'enfance, conduites à risque, prostitution juvénile

**Keywords :** adolescence, child protection, risky behavior, juvenile prostitution

**Palabras claves :** adolescencia, protección de la infancia, comportamientos de riesgo, prostitución infantil

## AUTEURS

### HÉLÉNA FRITHMANN

Hélène Frithmann est doctorante à l'université de Strasbourg (LISEC – UR 2310) et s'intéresse à l'accompagnement des mineurs placés. Elle prépare une thèse sur la collaboration interprofessionnelle des éducateurs spécialisés et des enseignants du premier degré dans le cadre de l'accompagnement scolaire d'enfants placés en MECS ou en foyers de l'enfance.

helena.frithmann[at]etu.unistra.fr

(n° ORCID : 0000-0002-4210-9448)

### NATHALIE GAVENS

Nathalie Gavens est maître de conférences à l'université de Haute-Alsace (LISEC – UR 2310) et s'intéresse au développement, à l'apprentissage et à la compréhension du fonctionnement cognitif ainsi qu'aux pratiques d'accompagnement des publics vulnérables.

nathalie.gavens[at]uha.fr